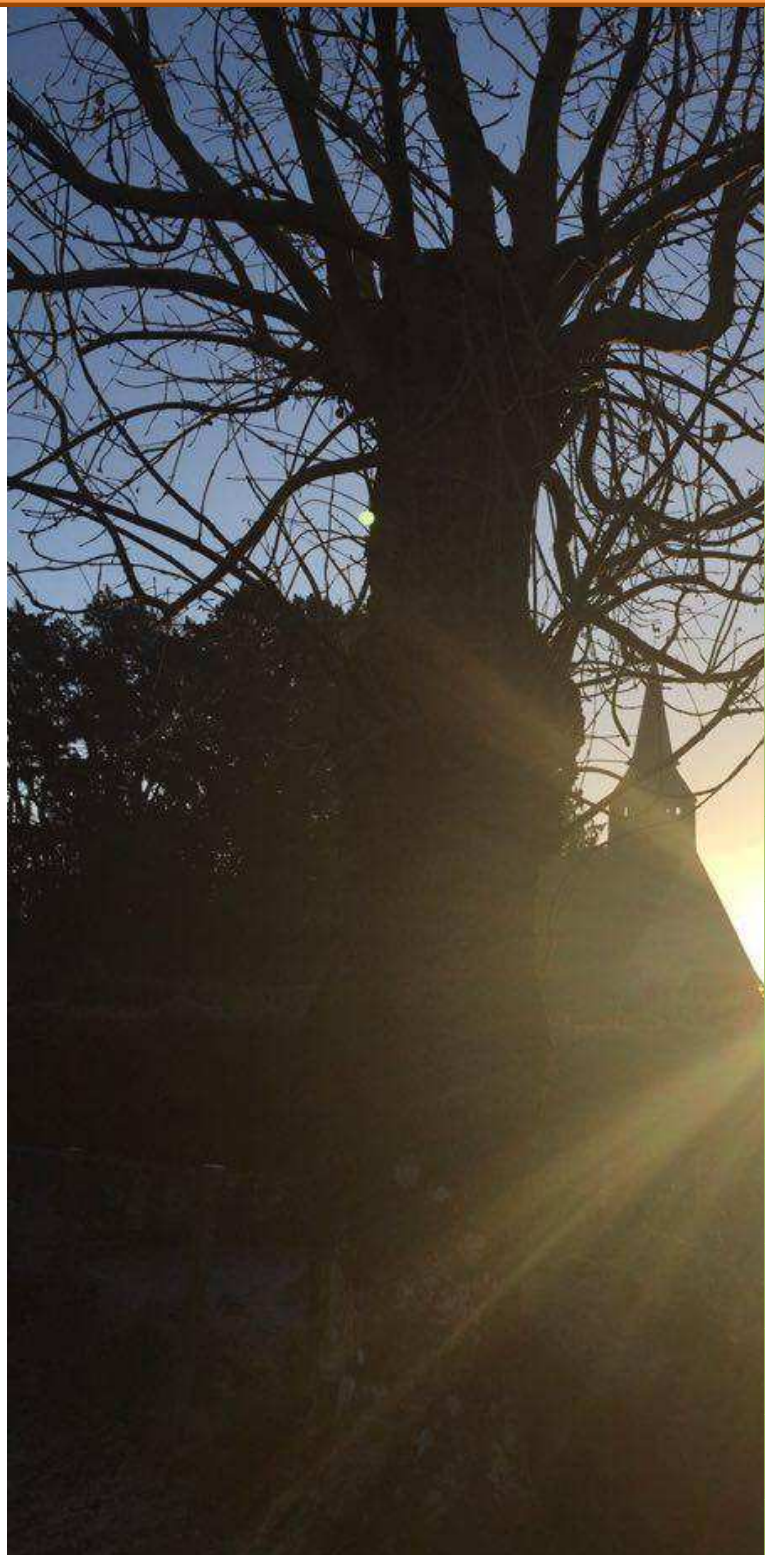


JANVIER
2017

BULLETTIN MUNICIPAL

N° 28



**LA HAYE
DE
ROUTOT**

INFOS MUNICIPALES

- ↳ Le mot du maire page 4
- ↳ Etat civil page 6
- ↳ Démarches administratives page 7
- ↳ Infos utiles page 9
- ↳ « Brèves du village » page 12
- ↳ Le site internet page 15

LES ASSOCIATIONS

- ↳ Le Club des millénaires page 17
- ↳ Association « Les amis des ifs » page 21
- ↳ Association « Mieux-Etre » page 24
- ↳ Le Club image 27 page 25
- ↳ Les anciens combattants page 26
- ↳ Association du Four à Pain page 27
- ↳ La Confrérie de la Charité page 30
- ↳ Association 4 H R page 32

VIE DU VILLAGE

- ↳ Les nouveaux habitants page 34
- ↳ Le jumelage page 36
- ↳ Le repas des anciens page 39
- ↳ Le spectacle de Noël page 40

Et pour finir

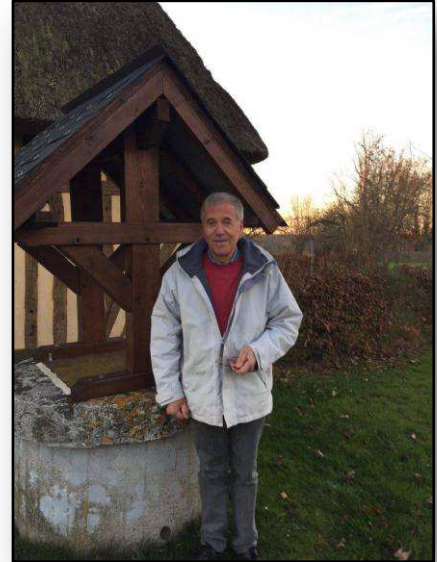
deux pages d'humour et de photos insolites, proposées par les « millénaires » !

INPOS MUNICIPALES



Chères Hayons Routotoises, Chers Hayons Routotois,

Il est évident que 2016 ne nous laissera pas que de bons souvenirs car il est impossible d'oublier les épisodes violents vécus par notre pays ainsi que la menace terroriste toujours persistante sur notre territoire et mondialement. Nous nous devons d'avoir confiance en l'avenir, de vivre pleinement chaque jour et ainsi défendre nos idéaux de société.



Vous allez pouvoir découvrir en feuilletant notre traditionnel bulletin communal, les réalisations menées, cette année, par l'équipe municipale malgré un contexte de restrictions budgétaires.

Certains effets de l'application de la loi « NOTRE », auront pour principales incidences la fusion au 1^{er} janvier 2017 des Communautés de Communes du Roumois Nord, Quillebeuf, Amfreville la Campagne, Bourgtheroulde.

Pour défendre les intérêts de leur commune, les élus des petites communes devront construire des argumentaires pertinents, déployer toute leur force pour faire entendre leur voix au milieu de plus de 90 délégués, et ne pas se fondre dans cette nouvelle Communauté de Communes.

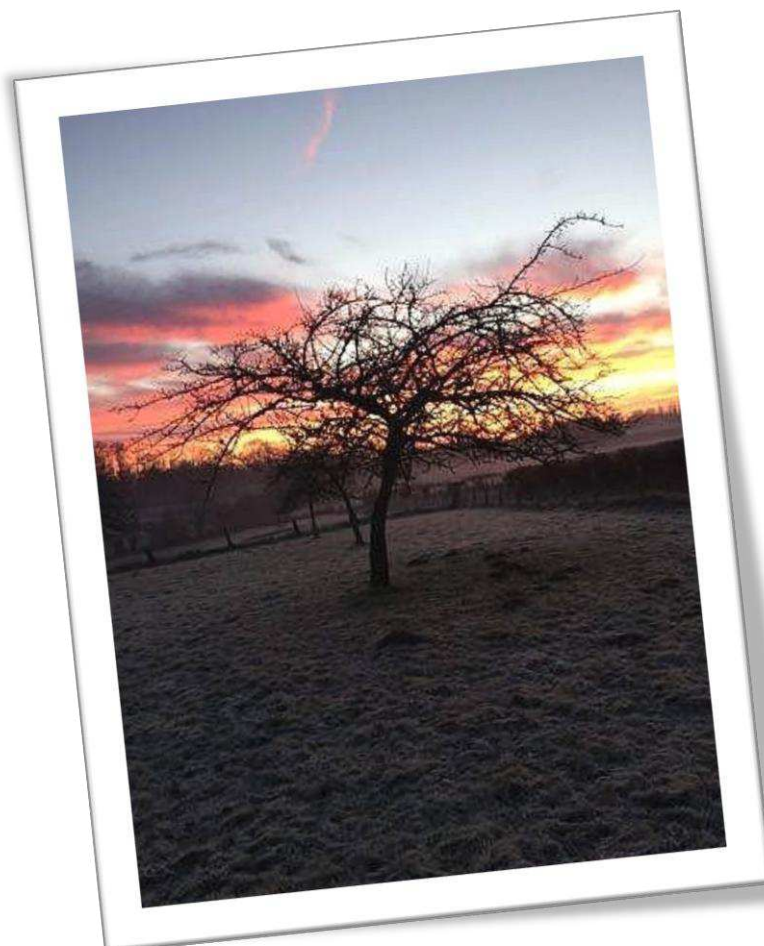
Vous pourrez aussi trouver, à travers les nombreux articles de ce bulletin, des informations intercommunales, municipales, administratives et des articles sur la vie du village. L'équipe de la « commission communication » aidée de Madame Olvrat, notre secrétaire de Mairie, a tout mis en oeuvre pour susciter votre intérêt et développer votre curiosité pour la vie locale de notre village, je les en remercie vivement.

Cette année encore, notre village s'est illustré dans le domaine du vivre ensemble local grâce à de nombreuses associations, mais aussi dans celui de l'ouverture sur l'extérieur à travers de grandes manifestations comme le feu de la Saint-Clair et les festivals, témoignage pour le premier de grandes survivances culturelles et porte-parole pour le second de la sauvegarde de l'environnement à travers une fête naturaliste.

Une fois encore, je veux féliciter tous les bénévoles qui sans compter, donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs compétences. Notre tissu associatif, riche et diversifié, apporte une animation quasi permanente et un véritable dynamisme à notre petite commune mais vraisemblablement aussi aux communes environnantes.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse, à toutes et à tous, nos vœux de santé, de joie de vivre et de confiance en l'avenir sans oublier, bien sûr, une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou qui souffrent.

Jacques Binet



NAISSANCES

- ✿ GUEDON Rayan - 14 mars 2016 à Rouen
- ✿ FRIDAKIS Mélina - 09 avril 2016 à St Aubin les Elbeuf
- ✿ MOUQUET Victoire - 21 juillet 2016 à St Aubin les Elbeuf
- ✿ LUST Malone - 04 septembre 2016 à Rouen



FÉLICITATIONS

MARIAGE

OWI

Julien LAGOUGE et Mathilde SWERTVAEGER
17 septembre 2016



DECES



Mme France CAVELIER - 17 août 2016



Carte nationale d'identité

Pour une première demande

pièces à fournir :

- 2 photos d'identité
- justificatif de domicile
- extrait d'acte de naissance de moins de trois mois
- pour les personnes mineures : justificatif de l'autorité parentale

Pour un renouvellement

pièces à fournir :

- 2 photos d'identité
- justificatif de domicile
- ancienne carte, en cas de perte ou de vol de celle-ci fournir une déclaration de perte ou de vol ainsi qu'un timbre fiscal à 25 €

Depuis le 1er janvier 2014, pour une personne majeure la durée de validité est passée de 10 ans à 15 ans, c'est à dire pour les personnes ayant obtenu leur carte entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation se fait automatiquement et ne nécessite aucune démarche de votre part. Cependant si vous devez effectuer un voyage à l'étranger nous vous conseillons de faire établir un passeport, car nous avons eu le cas de plusieurs personnes qui n'ont pas pu embarquer à l'aéroport, la nouvelle date de validité de leur carte n'étant pas indiquée sur celle-ci.

Pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans.

Un peu d'histoire ...

De provisoire et limitée aux franges nomades de la population, la carte d'identité devient permanente et généralisée en septembre 1921. Le préfet de police du département de la Seine, Robert Leullier, institue une « carte d'identité de Français », qui demeure toutefois facultative. Le 27 octobre 1940, le maréchal Pétain décrète que « tout Français de l'un ou de l'autre sexe, âgé de plus de seize ans, ne peut désormais justifier de son identité que par la production d'une carte d'identité, dite « carte d'identité de Français »

Quelques exemples ...



Elagage des plantations

Un arrêté préfectoral fait obligation aux riverains des routes nationales, départementales, des voies communales et rurales de procéder à l'élagage des plantations conformément aux descriptions des règlements annexés à cet arrêté. Les élagages doivent être effectués avant le 31 octobre de l'année en cours et à partir du 1er février de l'année suivante. La mise en demeure préalable à l'exécution d'office sera effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, un délai sera donné aux propriétaires concernés avant que les travaux soient exécutés d'office à leurs frais. (Extrait du recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure de septembre 1991)



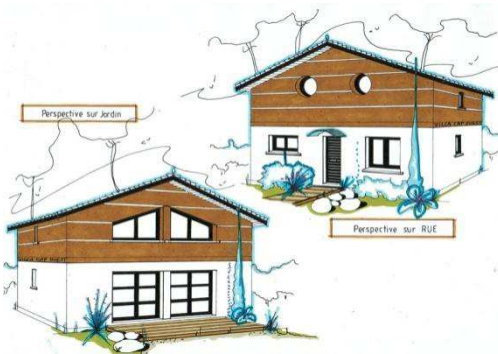
Changement de domicile

Il n'est pas obligatoire mais il est recommandé aux nouveaux habitants de se faire connaître à la mairie.

Service National

Le recensement des filles et des garçons est obligatoire à 16 ans. Inscription à la mairie le mois de votre anniversaire. C'est une démarche qui permet :

- de pouvoir s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique
- d'assister à la journée d'appel à la préparation à la défense
- de faciliter l'inscription sur les listes électorales



Permis de construire

Toute construction (même abris divers en tôle) doit faire l'objet soit :

- d'une déclaration préalable pour moins de 20 m²
- d'un permis de construire pour plus de 20 m²

Les dossiers peuvent être téléchargés ou retirés à la mairie. Depuis le 1er janvier 2015, les abris de jardin sont exonérés de taxe d'aménagement (part communale).

Horaires d'ouverture de la mairie :

Permanences du Maire :

Lundi de 17 h à 19 h

Permanences des Adjoints :

Jeudi de 16 h à 17 h 30

Tél/fax : 02.32.57.30.41

mairiehayeroutot@wanadoo.fr

Anciens combattants :

Trésorier : LERCIER Pierre

56 rue du village

27350 La Haye de Routot

Tél. : 02.32.56.84.67

Club des Millénaires

Président :

CAVELIER Jacques

Tél. : 02.32.56.80.92

Trésorier :

PETIT Alain

Tél. : 02.32.20.68.56

Comité des Fêtes

Président :

BORDEAUX Jacky

Tél. : 02.32.56.56.59

Club Photo

« Image 27 »

Président :

QUILLO Michel

Tél. : 02.32.56.25.73



Four à pain

Musée du sabotier

Président :

JOUBERT Alain

Tél. : 02.32.57.35.74

Location de la salle polyvalente :

Mairie : 02.32.57.30.41

Aux heures des

permanences

Location vaisselle

TROUVE Brigitte

Tél. : 02.32.56.56.59

Déchetterie

Bourg-Achard

Route de Montfort

Tél. : 02.32.42.56.04

Pour les horaires et les modalités, veuillez consulter la fiche annexe.

Monoxyde de Carbone

www.ars.normandie.sant.e.fr

Conseils sur la fiche annexe

Cabinet médical de Brotonne

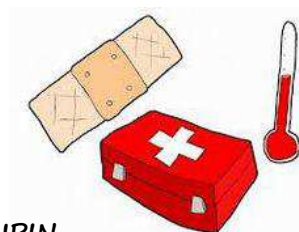
Consultations tous les jours sauf dimanches et jours fériés

⇒ Dr GRENIER (sauf mardi)

⇒ Dr DACHY (en remplacement du Dr VINCENT)

⇒ Dr CROQUENNEC (sauf jeudi)

Tél. : 02.32.56.82.87



Cabinet TAUPIN

⇒ Dr TAUPIN (sauf jeudi après-midi)

Tél. : 02.32.35.63.92

Taxi

Transport médical conventionné

DESPLANQUES Blandine

Tél. : 02.32.41.18.34 ou

06.07.30.37.46

Aide à domicile aux personnes

âgées /handicapées

La Communauté de Commune du Roumois-Nord et l'ADAH gèrent ce service pour le canton de Routot. Pour tous renseignements d'ordre pratiques ou financiers

Tél. : 02.32.57.95.28

DÉCHÈTERIE : DU CHANGEMENT À PARTIR DE JANVIER 2017



À partir du 2 janvier 2017, votre déchèterie sera gérée par le SDOMODE, syndicat de traitement et de valorisation des déchets dont la communauté de communes est adhérente. Avec ce changement, les 17 déchèteries de l'ouest de l'Eure seront mises en réseau, ce qui permettra :

- Pour les particuliers : d'aller à la déchèterie la plus proche de chez eux. Chaque habitant de l'ouest de l'Eure aura accès à une déchèterie dans un rayon de 10 km autour de chez lui
- Pour les professionnels : de disposer de conditions d'accueil spécifiques et adaptées à leurs besoins en termes de gestion de leurs déchets, dans un rayon de 15 km.

Pour bénéficier des services des déchèteries du SDOMODE, particuliers comme professionnels devront présenter une carte d'accès à chaque passage.

Comment obtenir votre carte d'accès ?

Pour les particuliers, la carte d'accès sera à retirer en mairie ou en déchèterie contre présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et des papiers du véhicule.

Pour les professionnels, un formulaire d'identification/d'enregistrement sera à remplir et signer et à retourner au SDOMODE. Le formulaire sera disponible en téléchargement sur le site du SDOMODE à partir du 15 novembre.

À noter enfin que les filières et leurs consignes de tri ne changent pas.

Horaires de la déchèterie de BOURG-ACHARD :

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Été	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h
Hiver	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h

Les horaires des autres déchèteries sont disponibles en ligne sur www.sdomode.fr

Article prêt à insérer

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



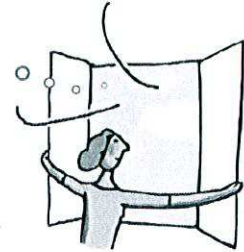
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie

En Normandie, une trentaine d'affaires d'intoxication au monoxyde de carbone sont signalées chaque année, principalement dans l'habitat.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Pour en savoir plus : Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur :

www.prevention-maison.fr

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site www.ars.normandie.sante.fr.



A compter du 1^{er} janvier 2017, il est interdit pour les communes, d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage

Nous réfléchissons à de nouveaux procédés alternatifs !

Suite aux nombreuses coupures d'électricité survenues en début d'année, nous sommes intervenus auprès de la Direction d'E.R.D.F. Vous trouverez en page annexe, leur réponse. A noter, l'abattement de 13.34 euros obtenu suite à notre réclamation !

Les travaux d'extension de la salle des associations sont maintenant terminés. Voici quelques photos de la cuisine désormais beaucoup plus fonctionnelle



Cette année, lors des cérémonies du 11 novembre, des enfants du village avaient préparé un discours qu'ils ont lu devant l'assemblée.

Un geste citoyen très émouvant, qu'il faut saluer.

Merci à eux ! ...



Chaque année, début Octobre, à l'initiative du fils de Gérard Billet de La Haye de Routot, une équipe de rugby de la région parisienne vient passer une journée au village pour s'entraîner.

C'est l'occasion pour eux de préparer la saison sportive sérieusement, puis de se retrouver autour d'un bon repas ... dans la bonne humeur !



Enfin, nous profitons de ce bulletin, pour vous rappeler que les dépôts sauvages et le dépôt d'ordures personnelles dans les containers poubelles de la salle des fêtes, sont strictement interdits. Nous constatons régulièrement des abus. Ces procédés sont passibles de poursuites

Merci à tous de bien vouloir respecter les consignes !



Monsieur Binet
MAIRE
81 Rue des Broches
27350 La Haye de Routot

V/Réf. : votre courrier du 20 avril 2015
N/Réf. : DT27/PJ/16/05
Interlocuteur : Pascal JUPILLE
Tél : 02 32 22 25 62
Fax : 02 32 22 25 69

Objet : Interruptions d'alimentation

Evreux, le 9 mai 2016

Monsieur le Maire,

Par votre courrier du 20 avril vous m'interrogez sur les raisons des interruptions d'électricité subies les 12 mars, 31 mars, 02 avril et 04 avril sur votre commune.

Après recherches auprès des services concernés je peux vous informer des éléments suivants :

Les coupures des 12 mars d'une durée de 1h43, du 2 avril de 1h05 et du 4 avril de 1h06 ont toutes les trois la même cause. Un dysfonctionnement d'un élément de protection du poste source HTB/HTA a transmis à notre chargé de conduite des indications erronées. Pour ce type d'anomalie, et afin de garantir la sécurité des tiers nos procédures imposent une visite de réseau. Cette levée de doute réalisée sur le terrain par un agent d'exploitation explique les temps de coupure.

Notre équipe d'intervention spécialisée dans la maintenance des postes source a identifié et réparé cet élément défectueux le 5 avril.

Pour l'incident du 31 mars d'une durée de 7h21, c'est une rupture des attaches sur le réseau HTA en terrain agricole qui est à l'origine de l'interruption d'électricité. Les agents après avoir effectué la recherche de défaut ont procédé à la réparation définitive à partir d'un élévateur 4X4 puis à la remise sous tension à 01h05. Le responsable de l'équipe nous confirme avoir été en communication avec un élu local pour l'informer de l'avancée des travaux. Pour cette coupure et conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n° 2001-365 du 26 avril 2001, relatif aux tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, le distributeur doit appliquer un abattement forfaitaire sur la facture d'utilisation des réseaux publics en cas de coupure supérieure à 6 heures. Cet abattement est égal à 20% de la composante annuelle du tarif d'utilisation des réseaux par tranche de 06h00.

De plus je vous confirme qu'ERDF termine sur le réseau concerné le programme d'élagage, une visite de ligne en hélicoptère a eu lieu en septembre dernier et des travaux de maintenance sont déjà programmés.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses.

Pascal JUPILLE
Attaché Territorial

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité.

erdf.fr

DIRECTION TERRITORIALE
DE L'EURE
CS 60390
27003 Evreux Cedex

Tél. : +33 (2) 32 22 25 65
Fax : +33 (2) 32 22 25 69

ERDF – Electricité Réseau Distribution France
SA à directoire et à conseil de surveillance au
capital de 270 037 000 euros
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
ERDF est certifié ISO 14 001 pour l'environnement

Le site officiel de notre village est toujours en ligne à cette adresse :

www.mairiehayeroutot.com

(Bientôt 2800 visiteurs depuis sa création)



En parcourant ce site, vous découvrirez :

- ✚ L'agenda des évènements à venir
 - ✚ Les curiosités de notre village
 - ✚ La vie des associations
 - ✚ L'administration de notre village
 - ✚ Les démarches administratives
 - ✚ Les liens et numéros utiles
 - ✚ L'archivage des délibérations du Conseil
 - ✚ Les bulletins d'information
- « Exclus'ifs »

Les bulletins municipaux annuels y sont également conservés en mémoire.

Ces articles sont écrits et mis en page par la Commission communication de la commune.

Les photos sont disponibles, il suffit de les demander par mail à la mairie Ou directement à Styro27350@orange.fr

Pour faire passer un article, contactez le rédacteur du site ou la Mairie.

✚ Toutes vos idées ou commentaires seront les bienvenus car, en effet, ce site se veut « participatif ».

« EXCLUS'IFS » N° 5

LE P'TIT JOURNAL DE LA HAYE DE ROUTOT
A RETROUVER SUR LE SITE INTERNET : www.mairiehayeroutot.com



VIE DU VILLAGE

AUTOMNE 2016

L'EDITO DU MAIRE ...

Chers Hayonnes Routotoises, Hayons Routotois,

A quelques mois de la fin de cette année, la gazette municipale « EXCLUS'IFS » poursuit sa mission de vous informer sur les différents événements de la vie communale.

En cette deuxième partie d'année, nous avons pu nous réjouir du succès de deux grandes manifestations communales : l'ancestrale cérémonie du Feu de la Saint-Clair et la beaucoup plus récente mais néanmoins traditionnelle fête des légumes oubliés.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

- Chemin de l'ortie :
 - ~ Réfection des canalisations,
 - ~ La route sera goudronnée prochainement.
- Pose des fourreaux pour les panneaux électoraux.
- Installation d'un nouveau panneau d'affichage.
- Réparation et révision des cloches sur le beffroi.
- Fin des travaux de la salle des associations avec, notamment, une nouvelle cuisine agréable et très fonctionnelle.

LE NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

M. Jimmy NOEL est en place depuis le 1er Août. Il succède à M. Joël BRISSET, décédé subitement le 28 Juin 2016.

Il faut préciser que suite au décès de M. BRISSET, nous avons eu du mal à trouver un remplaçant et qu'ainsi, durant



Mesdames ou Messieurs les Président(es) d'associations, n'hésitez pas à nous soumettre votre agenda ou vos idées pour une parution dans ces pages.

✚ (Par la page contact sur le site ou bien sur mon mail personnel : styro27350@orange.fr)

LBS ASSOCIATIONS



Le 12 janvier 2016, nous avons dégusté ensemble la traditionnelle galette des Rois. Cet événement a marqué pour notre club le départ d'une nouvelle année.

Le 23 janvier, notre soirée dansante a été très appréciée, le repas était préparé par Nicole.

Notre club a recensé cette année 60 membres et de nouveaux retraités sont venus nous rejoindre en 2016, ce qui porte notre effectif à 62 membres.

Réunion du club un jeudi sur deux à 14h30 à la salle Simone Sauter – activités pour tous les goûts et âges : jeux de cartes, triomino, ping-pong, pétanque etc... (notre marche hebdomadaire au départ du four à pain, tous les mardis à 9h30)

A chaque rencontre, un petit goûter convivial clôture cet après-midi. Des gâteaux et boissons sont apportés par les membres à tour de rôle. C'est sympathique !!



Le mardi 12 janvier, nous nous sommes réunis à la Maison des Associations pour déguster la traditionnelle galette des Rois.

Après avoir pris connaissance du bilan de l'année passée et l'annonce des événements à venir, les galettes sont arrivées sur les tables.

Bilan des activités 2016

- 12 janv : Galette des Rois
- 23 janv : Repas dansant
- 26 Fév : Concours de coinchée
- 12 juin : Foire à tout
- 14 juin : Repas spectacle au « Chaudon Magik »
- 13 nov : Foire aux vêtements, livres et dvd
- 22 nov : Repas des Millénaires



Prévisions pour 2017

La galette des Rois sera servie le mardi 10 janvier à 15 heures à la Maison des Associations. A cette occasion, lors de l'assemblée générale, nous procéderons à l'élection du Bureau puis au renouvellement des cartes de membres pour l'année 2017.

La cotisation reste inchangée à 17 € et sera à régulariser ce jour afin de commander les timbres. Nous vous rappelons que cette carte est obligatoire pour tous les adhérents du club :

Nous ferons le bilan des activités de l'année écoulée et prendrons connaissance du rapport financier 2016. Nous pourrons également discuter des activités pour 2017 qui restent pour le moment non programmées.

Les membres du bureau souhaitent une meilleure participation lors de nos réunions mensuelles : en 2017, une réunion par mois (jour à définir ensemble)

Nous pourrions envisager d'autres activités en fonction des goûts de chacun, le but principal de notre association étant de favoriser les rencontres.

Bonne fin d'année et rendez-vous le 10 janvier



Sortie en autocar le 14 juin. Le matin, visite d'une chocolaterie. A midi, arrivée au cabaret le « Chaudron Magik ». Après dégustation du cochon grillé découpé et servi par des « pros », nous avons passé un bon moment avec des artistes formidables sur scène et dans la salle.

Foire à tout et tournoi de pétanque

Le 12 juin dernier devant la Maison des Associations, s'est tenue notre foire à tout. Un tournoi de pétanque était également programmé. Cette fois, le climat ne nous a pas gâtés. Quelques exposants nous ont quittés en fin de matinée.

La restauration était assurée par les membres du club que nous remercions au passage.

Nous vous proposons : frites saucisses, sandwiches, pâtisseries maison et boissons.

Nous avons terminé cette journée maussade avec quelques valeureux exposants vers 17h.

Malgré cela, le tournoi de pétanque s'est déroulé tout l'après-midi. 32 joueurs se sont mesurés jusqu'au soir sous une pluie battante. Les vainqueurs ont reçu leurs lots en fin de journée.

Pour cette raison, nous n'avons pas de photos à vous présenter.

Ci-dessous, quelques souvenirs de notre manifestation de juin 2011. (Déjà 5 ans!!!)



Le repas des Millénaires

Le 22 novembre dernier à la Maison des Associations, ce déjeuner préparé par Nicole du restaurant des Ifs a, encore cette fois, été très apprécié. 51 convives étaient rassemblés pour déguster un menu de choix : Assiette périgourdine, cassolette de St Jacques, canard à l'orange avec petits légumes, feuilleté aux trois chocolats le tout arrosé bien sûr de quelques bons vins.

Chants, animations et bien sûr quelques tangos, valse, madison et quelques pas de country. Cette réunion annuelle incontournable nous permet de nous retrouver, tous les membres du club devant une bonne table et discuter entre amis.



Nous remercions particulièrement Mr le Maire et son Conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle ainsi que le prêt des salles et matériel communal.

Notre gratitude va également au Comité des Fêtes pour le prêt de matériel et de vaisselle.

Merci également au Conseil Général pour la subvention annuelle qui nous est attribuée.

Enfin, un grand bravo aux représentants du bureau et à tous les membres du club qui font cette association.

Bonne et heureuse année à tous

*Le Président : Jacques Cavelier
et tous les membres du Bureau*

SANTÉ DES IFS

Après 3 années, notre vigilance sur les ifs est toujours aussi présente !

Nous n'en sommes plus au stade basique de l'optimisme ou du pessimisme ... Les visites trimestrielles de nos experts et l'évolution positive de l'If chapelle nous confortent dans la capacité de ce dernier à surmonter l'épreuve et le stress vécus.

Une expertise a été réalisée les 14 et 15 Septembre 2016, à la demande de l'Association A.R.B.R.E.S., par M. Christophe DRENOU, ingénieur à l'Institut pour le Développement Forestier I.D.F., et expert de notoriété européenne.

Après avoir plongé dans l'histoire de nos ifs, il a établi une chronologie des faits du XIIIème siècle à nos jours (photos, témoignages ...), puis il a :

- ✓ Topographié toutes les branches de l'if,
- ✓ Diagnostiqué chaque branche maîtresse,
- ✓ Donnés ses préconisations pour préserver l'arbre.

Points forts de l'if chapelle :

- Le diagnostic des branches maîtresses est bon,
- On observe une multitude de jeunes pousses de l'année 2016
- Il est hautement probable que l'if chapelle soit anastomosé par ses racines à son voisin et ce dernier lui vient ainsi en aide,
- Les ifs ont un système racinaire enterré et aérien

Evolution probable de l'if chapelle :

Il faut accepter que la notion de temps relative aux végétaux soit différente de la nôtre. Ainsi, notre if se refaçonnera son image dans le temps, plus haute, plus large

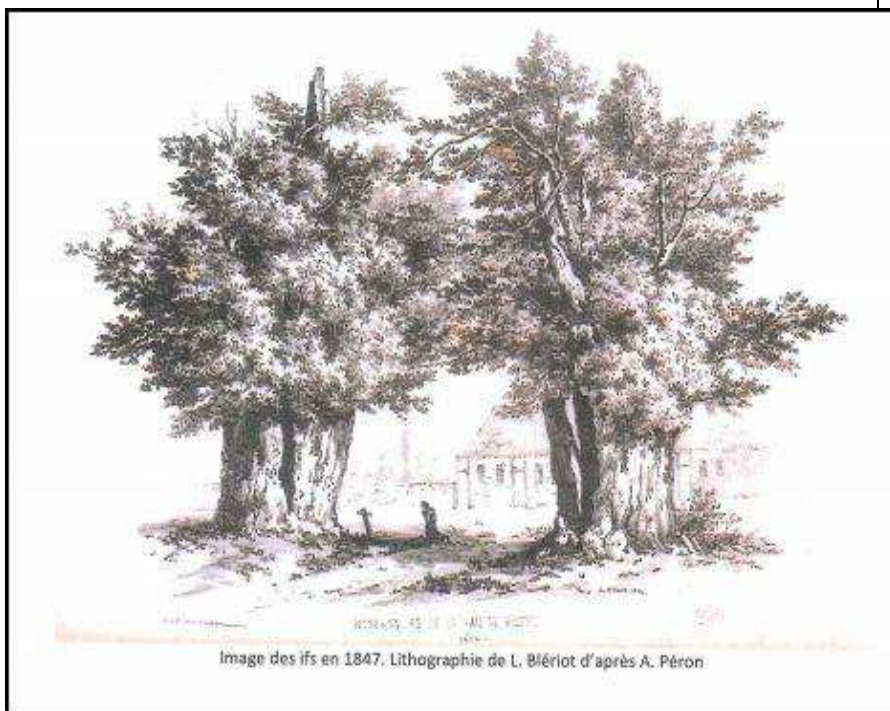
Il s'est d'ailleurs déjà reconstruit après de graves dommages en 1847 comme en témoigne cette gravure ...

Conclusion :

Notre if chapelle a toutes les capacités à vivre encore des dizaines d'années et même des siècles

Nos descendants pourront les admirer !

Soyons tous vigilants à la santé et au bien-être de nos DEUX ARBRES



LES MANIFESTATIONS

Le temps incertain n'a pas arrêté les petits « chasseurs d'œufs en chocolat » !

Ils étaient nombreux et sont repartis avec des paniers pleins ..

Chasse aux oeufs



Marché de l'Avent

Invitée au marché de l'avent du village, l'association présentait un stand d'information sur la santé des ifs et les actions menées.

On y vendait également des tee-shirts personnalisés

Et on proposait aux enfants un stand de pyrogravure sur rondins d'if, provenant du récent élagage de l'arbre !

Gros succès ... les enfants ont été très créatifs :



Encore une fois, la Saint-Nicolas a été fêtée sous les ifs, grâce à l'association « LES AMIS DES IFS ».

Dans une église comble, un programme chargé : Théâtre offert par la troupe « enfants » de Hauville ... et contes par Sophie et Jean-Michel MERCI à eux !!!
Sans oublier le vin chaud, les bougies, les bonbons, la décoration de l'if

Saint-Nicolas



LA SANTÉ ET LA PRÉSERVATION DE NOS IFS,

PATRIMOINE VIVANT DE NOTRE VILLAGE, SONT L'AFFAIRE DE TOUS

VENEZ NOUS REJOINDRE : LES.AMIS.DES.IFS@GMAIL.COM - 06-59-84-57-31

C'est avec beaucoup d'entrain et non moins de plaisir que la vingtaine d'adhérents et adhérentes a repris le chemin de la salle d'activités pour y retrouver Vincent les lundis et jeudis soir.



Pendant une heure, de 18 h 30 à 19 h 30 le lundi et de 19 h à 20 h le jeudi, chacun, chacune, s'installe sur son tapis et commence à s'échauffer Le cou, les poignets, les hanches

Après l'échauffement, les choses sérieuses commencent, tantôt le travail des jambes, tantôt les bras et bien souvent, c'est tout le corps qui est mis à l'épreuve sur quelques musiques tendance.



Même s'il arrive d'entendre "oh non! », « c'est trop dur», chacun revient à la séance suivante, et à priori y trouve du bien-être ... sans aucune contrainte, et à son rythme.

Après les exercices, il est grand temps de s'étirer si on ne veut pas subir les résultats des efforts dans les jours qui suivent mais, assurément, au regard de la fidélité des sportifs, tout le monde semble trouver un certain "MIEUX-ETRE"



Si vous êtes tenté(e)s, joignez-vous à une séance
(Dans l'ancienne école)

L'inscription annuelle
est de 20 euros
Renseignements auprès
de Vincent Hue
(07.86.18.27.35)



Comme chaque année, l'exposition photos a été notre temps fort.

Plusieurs centaines de visiteurs sont venues apprécier nos clichés.

Quelques 200 photos ont rempli les murs de l'ancienne salle de classe. Des souvenirs de vacances, des paysages, des situations insolites, des instantanés, autant de sujets qui nous font déclencher l'appareil photo.

Nous nous rassemblons quelques vendredi soir dans l'année, dans la salle Simone Sauteur, dans une ambiance très amicale et sans se prendre au sérieux.

Il n'y a pas de concours, ni de plus doués ou moins doués, simplement le plaisir de nous retrouver ensemble pour partager notre passion.

Si vous avez envie, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, avec vos idées, votre imagination, simplement comme vous êtes.

Sachez que le meilleur appareil photo c'est l'œil...

Pour nous rejoindre :

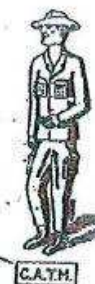
Contactez Michel : miguillo@wanadoo.fr



Image 27 Exposition photos Avril 2016



Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre
Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.



Les A.C.P.G. - C.A.T.M.

En 2016, les membres de la section des anciens combattants ont eu la douleur de perdre leur Présidente, Mme France CAVELIER ; nous lui rendons ici hommage pour son dévouement et sa grande gentillesse.

Les quatre derniers membres de la section : Robert Delarue, Antoine Pirel, Régis Vauchel et Pierre Lercier, continuent d'honorer et de se recueillir en déposant une gerbe au monument aux morts et sur les tombes des Anglais morts pour la France, lors des dates d'armistice du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918 ainsi qu'à la Fête Nationale du 14 juillet ; ils sont accompagnés lors de ces manifestations par le maire et son conseil municipal.

Suite à la cérémonie du 8 mai, les anciens combattants et leurs épouses se sont retrouvés chez « Nicole » au restaurant des lfs, pour le repas annuel de la section.



Les membres de la section souhaitent à tous les habitants leurs meilleurs vœux pour 2017 et les remercient du fond du cœur pour leur accueil lors de la vente des calendriers des A.C.P.G./C.A.T.M.. Un grand merci à Marie-France Lacotte qui a remplacé Mme Cavelier afin de continuer à vendre nos calendriers.

Les membres de la section tiennent aussi à remercier les participants présents au 11 novembre de cette année et en particulier les parents accompagnés de leurs enfants.

*Echos de la saison 2016 au Four à pain, Musée du Sabot,
Chaumière aux Orties, Jardin des Herbes Sauvages*

Comme nous l'avions annoncé fin 2015, la fusion des trois associations (1) a été réalisée.

Petit rappel : pour des raisons budgétaires, la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional avaient fortement incité les 3 associations de Musées à se rassembler pour n'en former qu'une seule. C'était la condition pour conserver les aides financières allouées par ces deux collectivités. Pour notre pôle de la Haye-de-Routot, ces aides, ainsi que celle de notre Commune, du Conseil Départemental et de la Région, représentent 17% de notre budget total, le reste étant le fruit de notre travail, mais néanmoins cet apport est indispensable.

Fin 2015, après de nombreuses réunions, la fusion a été votée. La nouvelle association s'appelle "Roumois, Terres Vivantes en Normandie". Ce mariage de raison est complexe au quotidien, car les périodes d'ouverture au public, le nombre d'animations proposées, le nombre de salariés, les tarifs d'entrée, horaires de fonctionnement, façons de travailler et nombre de visiteurs accueillis sont assez différents.

La volonté des deux collectivités imposant cette fusion était de mettre en commun salariés et bénévoles des 3 anciennes associations. C'est chose faite, nos salariés sont devenus salariés de l'Association Roumois Terres Vivantes en Normandie.



Cahin-caha, la saison 2016 a débuté le 6 Mars.

Malgré bien des difficultés liées aux attentats (plan vigipirate) et à la météo, notre premier festival : *Orties Folies* (17 avril) a accueilli 3.500 visiteurs sous un beau soleil : un record d'affluence sur une seule journée !



(1) le pôle Four à pain / Musée du Sabot / Chaumière aux Orties /Jardin des Herbes Sauvages à la Haye-de-Routot - la Maison du Lin à Routot - le Moulin à vent à Hanville



Habitants de La Haye de
Routot

Découpez ce bon,
échangez-le au Four à Pain
contre un PAIN ou une
BRIOCHE un Dimanche
après-midi du 5 Mars au
26 Novembre 2017 excepté
le 1^{er} Octobre durant la
Fête des Légumes Oubliés.

Globalement nous avons reçu moins de groupes d'adultes (les collectivités qui organisent les voyages restreignent les budgets !). Par contre, la fréquentation des groupes d'enfants (classes, centres de loisirs) reste stable : ouf ! Et le nombre de visiteurs venus en famille progresse.



Notre second grand évènement : la Fête des Légumes Oubliés le 2 Octobre, a été une grande réussite avec 2.900 visiteurs accueillis : un record d'affluence pour cette fête d'automne sous le soleil. Encore une fois, merci à la météo et à nos bénévoles.

Notre dernier dimanche d'ouverture, le 27 Novembre, qui proposait de multiples démonstrations et un Marché de l'Avent, a réuni plus de 250 visiteurs.



Une journée clôturée par un pot amical rassemblant toute l'équipe. Le petit dîner associatif, où l'on a présenté les photos de J.Pierre Leroux prises lors du dernier festival, a réuni beaucoup de nos membres dans un agréable moment de convivialité. Merci à Nicole Egret pour son "Tartigumes" et à Yves Lallemand pour sa tarte aux pommes.

Au total, nous sommes heureux de vous annoncer que, cette saison 2016, nous avons reçu 21.174 visiteurs (20.374 en 2015).



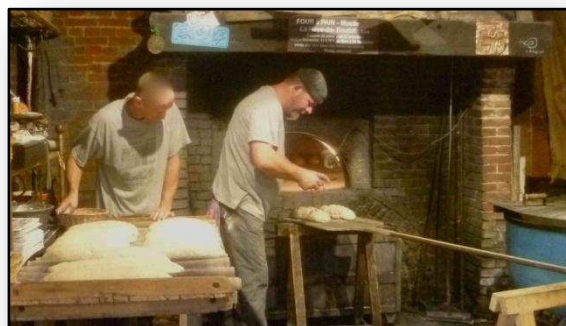
Des nouvelles de nos salariés ...

Marie Ménard-Duval, l'animatrice du Jardin, a créé sa propre micro-entreprise après avoir mis au monde son 2e enfant.

Elle continuera de travailler pour nous mais en temps que prestataire.

Son contrat avec nous sera revu. Dommage, car elle a un excellent contact avec les visiteurs et sait transmettre sa passion pour les plantes sauvages et leurs usages, dont la cuisine. Cette année, Chloé Destruel et Virginie Colomb (salariée à la Maison du Lin) l'ont remplacée ponctuellement durant son congé de maternité.

Valérie Lallemand est en arrêt de maladie depuis avril dernier. La reverrons-nous au travail en 2017 ? Yves se retrouve trop souvent seul pour assumer le travail de boulange et d'animation des groupes. Heureusement, le dimanche après-midi, il reçoit l'aide active de bénévoles.



Nous voudrions terminer par un immense MERCI à l'équipe de bénévoles (une soixantaine, dont 42 habitent la commune) qui nous aide et nous soutient tout au long de l'année, et sans lesquels rien ne pourrait se réaliser. Nous espérons pouvoir compter sur eux en 2017, et notamment le 1^{er} Octobre pour la Fête des Légumes Oubliés, puisqu'il a été décidé que, désormais, nous n'organiserions plus qu'un seul festival par an (soit Orties Folies, soit les Légumes Oubliés).

Le programme 2017 sera sur le site : www.lahayederoutot.com, et affiché sur la façade du Four à pain.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2017 :

Que vos souhaits se réalisent, dans un monde en paix...

Alain Joubert, Michèle Lesage, le bureau et toute l'équipe de notre pôle.

La Confrérie de Charité de La Haye de Routot a vu le jour en 1494. Un règlement de la Charité a été écrit le 21 Mai 1911. A cette époque la Confrérie était composée de 12 membres :

GROUT Joseph (*Maître*)

DESMARAIS Alfred (*Prévôt*)

Et les frères :

AUBERT Benoni – ALLEY Lucien – CONIHOUT Julien – LEBON Maurice – MOTTE

Emile – LIEGEARD Lucien – MASSIEU Julien – BRIVET et DUCHEMIN

BIRE Eugène (*Bedeau*)

DESMARAIS Maurice (*clerc*)

L'abbé Moulin, curé de La Haye-Aubrée, desservant La Haye de Routot, en était le Président d'Honneur (*extrait du texte du règlement de la Charité du 21 Mai 1911*).

Extraits des statuts

Ces nouveaux statuts de la Confrérie de Charité sont mis à jour le 7 Décembre 2014

La durée de l'association : est de 99 ans

L'association a pour but de : Pratiquer la solidarité et la charité sous toutes ses formes dans le village, la communauté locale, la paroisse, le diocèse. Pratiques gratuites des funérailles en tout ou partie, quelles soient civiles ou religieuses, dans le village ; soutien aux œuvres caritatives locales, nationales ou internationales, service de l'église dans le village et la communauté locale.

Chaque printemps, les frères procèdent à l'abattage de peupliers pour l'édification du bûcher du Feu de Saint Clair. Les arbres sont vendus ou offerts par les propriétaires. Le samedi suivant, proche de la Fête Dieu, les troncs sont éclatés, coupés aux longueurs prévues et déposés dans le cimetière à sécher.

Le 16 juillet au matin, le bûcher est édifié pour être embrasé le même jour vers 22 heures.

Composition de l'Association :

L'association se compose toujours de 12 membres ou adhérents et d'un clerc.

En 2015 et 2016 nous avons accueilli 3 nouveaux frères, suite au départ de certains membres pour différentes raisons personnelles.

- En 2015 : M. Patrick MULET
- En 2016 : Mrs Dominique DELAMARE, Guillaume GROSSI et son fils Esteban en qualité de clerc.

Ils ont été intronisés officiellement en 2016 à la messe du Pain Béni.



Cette année, le feu était allumé par :

⇒ Mme Isabelle LHUILLIER, employée à la D.D.T.E. de Pont-Audemer,

(invitée d'honneur),

⇒ M. Florian FEUILLYE, membre du Comité des Fêtes,

⇒ M. Georges LEROND, ancien conseiller municipal,

⇒ M. Jacky GOUY, le bûcheron de la Charité,

et

⇒ M. Pierre LERCIER, Maître de Charité.



4HR, votre histoire... Raconter l'histoire de La Haye de Routot, notre village, tel est le but de l'association 4HR que nous avons créée en fin d'été 2014



**Histoire, Habitant et Habitants
de La Haye de Routot,**

4HR ? Qu'est-ce que c'est que ce sigle ?

- Un 1^{er} H pour HISTOIRE,
- Un 2^{ème} H pour HABITAT
- Un 3^{ème} H pour HABITANTS
- Et le dernier H pour (La) HAYE
- Enfin le R pour (de) ROUTOT

C'est vous qui racontez l'histoire de votre famille, de votre maison, de votre lien avec La Haye de Routot, comme certain(e)s ont déjà eu l'occasion de le faire.

Nous viendrons vous interviewer et vous serez, pour un moment, NOTRE vedette !

Nous espérons que vous voudrez bien nous laisser prendre des photos de vous, de votre famille, de votre maison.

Si vous avez des documents ou photos anciennes de votre famille, de vos voisins et des manifestations auxquelles vous avez participé ou assisté dans notre village, nous serons heureux que vous nous les confiiez.

Si vous avez des anecdotes – amusantes ou tristes, mais toujours gentilles – sur des voisins, des anciens aujourd'hui disparus mais qui ont marqué la commune, nous vous écouterons avec attention et joie.

Merci de nous faire le meilleur accueil quand nous viendrons sonner à votre porte (rassurez-vous, nous prendrons rendez-vous avec vous) et préparez vos papiers de famille, vos photos anciennes et, surtout, préparez-vous à bien rire avec nous !



Le Comité de 4HR : Janice YU-TE KUN, Gérald BILLET, Didier GALIEN, Alain MARGOT.

Si vous voulez rejoindre 4HR : Janice YU-TE-KUN 06 32 33 25 93 - Gérald BILLET 06 07 76 53 00 ou bulletin à compléter et à déposer en mairie.

M./ Mme/ M & Mme (rayez les mentions inutiles)

Adresse :

Téléphone/ Domicile :/ Mobile.....

Adresse mail :

Adhère(nt) à 4HR et verse(nt)X 2 € par personne au titre de l'année 201...

Signature(s)

(Mr)..... (Mme).....



VIE DU VILLAGE



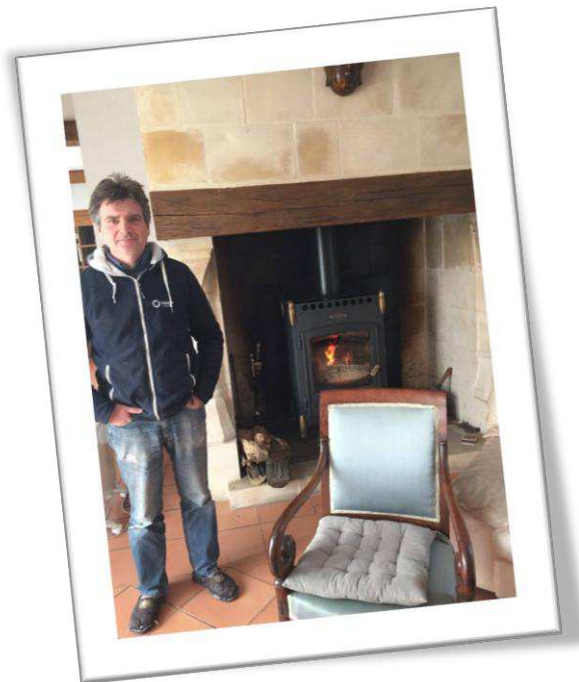
En 2016, trois nouvelles familles sont venues s'installer à La Haye de Routot. Elles ont accepté gentiment de se présenter et nous ont réservé un accueil très chaleureux !



M. Jérôme CHERMISSET, papa de 3 grands enfants est arrivé au village le 25 avril dernier. Sa maison est située dans un écrin de verdure au 79 Chemin de la carrière. Jérôme vient de Boulogne sur Mer et ne connaissait pas du tout l'Eure ...

Il travaille à Grand-Couronne dans une entreprise de cimenterie.

Très séduit par le dynamisme du village et de ses habitants, Jérôme a participé à toutes les manifestations et se déclare d'ores et déjà sous le charme de La Haye de Routot !



Mme Geneviève GOLFRIN, maman d'Olivier (Conseiller municipal), demeure 44a rue du Village. Arrivée le 30 Octobre de Bourg-Achard, elle est retraitée, technicienne de surface. Geneviève est très dynamique ...

Vous la croiserez régulièrement dans le village en randonnée avec Bony, sa petite chienne.

Geneviève participe 2 fois par semaine aux cours de sports et détente de Bourg-Achard et, pour les jours de mauvais temps, elle est adepte des mots fléchés et de broderie !





M. Jean-Louis GIELEN est arrivé au village fin avril, en provenance de ... Routot. Il est originaire de la région : ses 4 enfants également.

Il travaille chez Renault et sera en retraite le 31 janvier prochain. Il compte rester au village.

Jean-Louis est motard et possède une CB 1000 R : il a pour projet de faire le tour de Corse en moto !



Bienvenue à LA HAYE DE ROUTOT !

VOYAGE A WANGEN

Le jeudi 5 mai, jour de l'Ascension, nous étions 10 habitants de La Haye de Routot à prendre le bus pour nous rendre à Wangen.

Après un voyage de 12 heures effectué dans la bonne humeur, nous sommes arrivés à destination. Nous étions attendus sur la « Routot Platz » pour faire connaissance avec nos hôtes autour d'un verre de bienvenue.



Arrivée à Wangen



L'arbre de Mai



Esslingen



Esslingen

Après la soirée passée en famille et une bonne nuit de repos, nous nous sommes rendus, le lendemain, à Esslingen, ville historique où nous avons passé la journée.

Le soir, avait lieu le dîner du jumelage. Très belle soirée pendant laquelle nous avons pu apprécier la prestation de la chorale et surtout de Musikverein, l'harmonie de Wangen, qui compte environ 50 exécutants et quand on sait l'amour des allemands pour la musique, il est aisé d'imaginer la qualité de la prestation !



La soirée du jumelage

Musikverein



Musikverein



La chorale de Wangen



Ils sont canon !



Le samedi était journée libre avec nos hôtes qui ont pris plaisir à nous faire découvrir leur région.

Nous avons cependant, rendez-vous à 11 heures sur la Routot Platz pour l'inauguration de notre arbre. Discours, hymne européen et, bien entendu, l'incontournable vin d'honneur !



Messieurs les maires ...

Notre arbre !





Photo officielle

Il fallut bien se quitter, le dimanche matin. Le rendez-vous était fixé à 8 heures sur le parking de la supérette, exceptionnellement ouverte pour nous (il y avait beaucoup de bière dans le bus au retour !).

Après les embrassades, nous avons pris le chemin du retour, tous ravis de cet excellent week-end.

SOIREE CHOUCROUTE

Le samedi 8 octobre avait lieu la traditionnelle soirée du Comité de Jumelage. Nous nous sommes retrouvés à la Salle des Fêtes de Routot où nous avons dégusté une excellente choucroute préparée par Nicole.

Cette soirée était animée par l'orchestre de Patrick Perdrix.

L'année prochaine, nous fêterons le 25^{ème} anniversaire du jumelage. Nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis allemands ainsi que la Musikverein qui donnera un concert le vendredi soir.

Venez nombreux, cela en vaut la peine !!!

Cette année, c'est le 16 Octobre que se sont réunis les aînés du village, invités par la Municipalité autour d'un repas préparé par notre restauratrice locale, Nicole EGRET.

43 convives étaient présents autour de la table



Mme LECOUTEUX, doyenne du village était absente pour raison de santé. C'est donc Mme Yvonne PICARD et M. Jacques GRAULT qui ont présidé le repas en qualité de doyens !



Menu

Déclinaison de foie gras

Filet de flétan à la moutarde ancienne

Sorbet pomme calvados

Châteaubriand de bœuf et sa garniture

Salade

Fromage

Bavarois poire-caramel

Café - Champagne

Comme chaque année, la municipalité avait invité le 28 décembre dernier l'ensemble des enfants du village au traditionnel goûter-spectacle de NOEL !



L'inévitable Monsieur TEMPO a ainsi présenté son nouveau spectacle de magie, gags et chansons, devant un auditoire conquis.

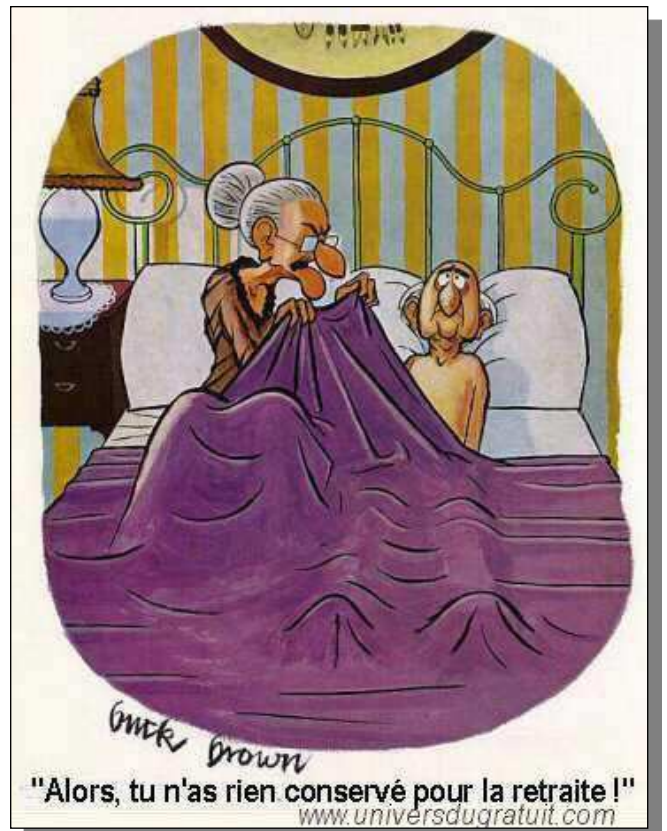
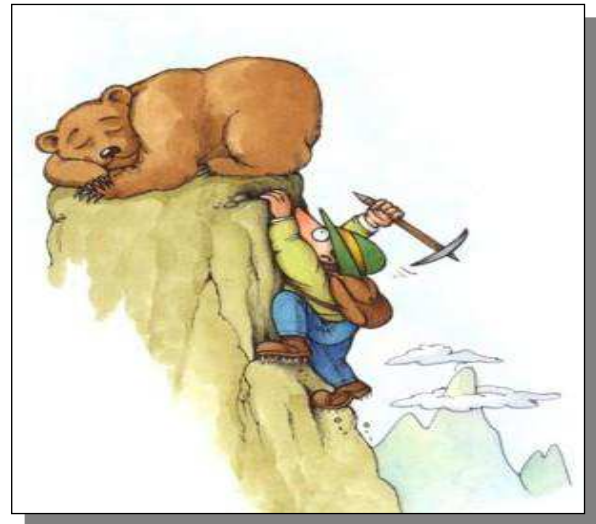
Les plus petits avaient les yeux écarquillés devant les apparitions puis les disparitions soudaines des poules, colombes, ou autres lapins et canards.

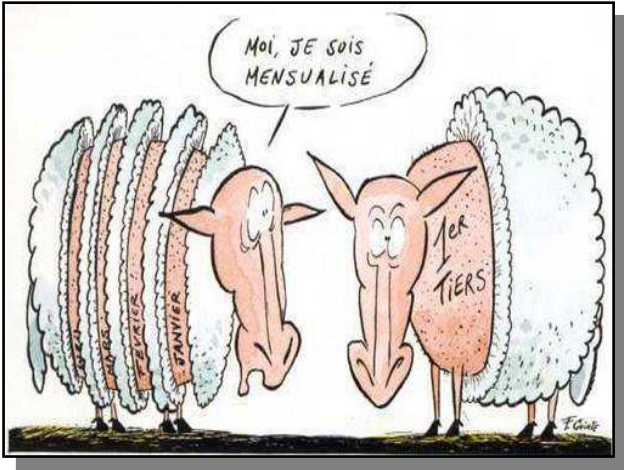


Chacun a pu participer (même les adultes, n'est ce pas Julien ?) et les enfants sont repartis, après le goûter avec un ballon gonflé en forme d'animal et un sachet de bonbons offert par le Club des Millénaires.

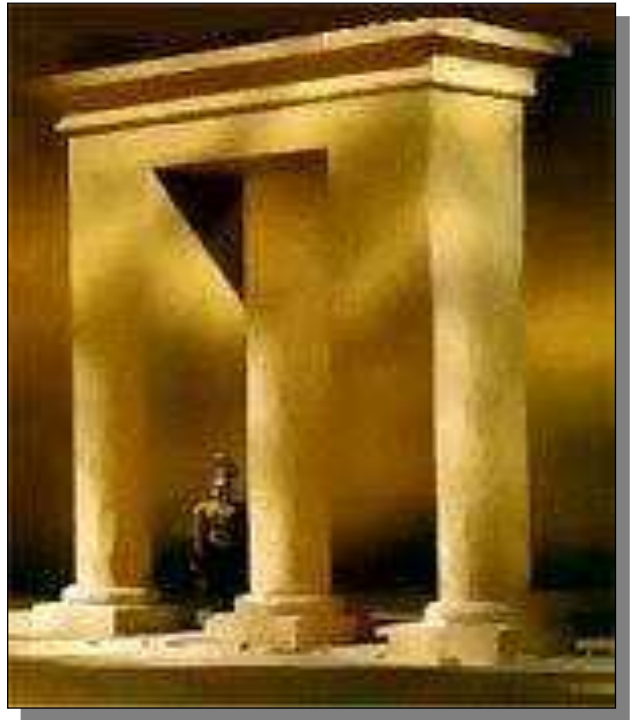


Rendez-vous l'an prochain, pour un nouveau spectacle !

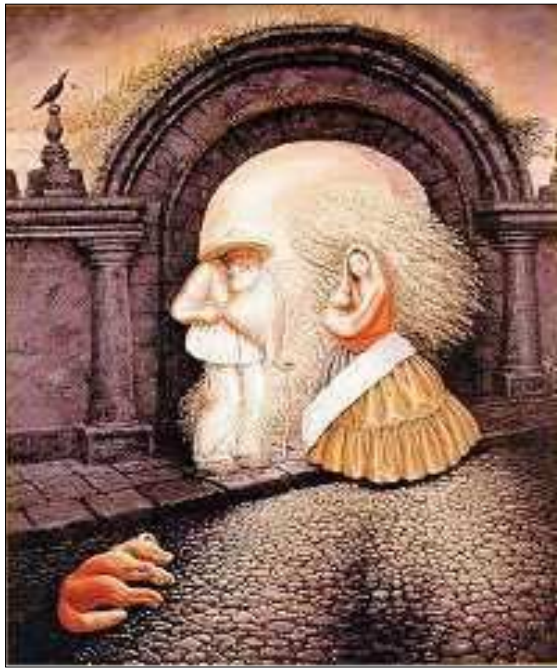




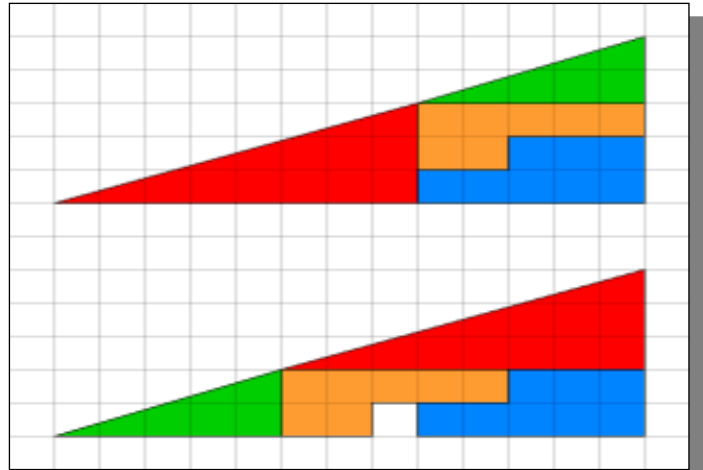
Que voyez-vous dans ce visage ?



Combien de colonnes ?



Et dans celui-ci ?



En déplaçant simplement les pièces du triangle, nous apercevons un trou... Etonnant non !!!

*Le Conseil Municipal vous souhaite
une bonne et heureuse année 2017*

